

Règlement de sélection – REQ202 – Chargé de communication digitale (h/f/x)

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de **disposer du diplôme requis ET/OU de posséder l'expérience professionnelle appropriée**. La vérification de votre expérience se fait sur base de vos **réponses aux questions posées lors de votre inscription**. Répondez aux questions **dans la langue de l'emploi** pour lequel vous postulez faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1. Diplôme requis à la date limite d'inscription

- **Diplôme requis SANS expérience :**

Vous êtes en possession d'un :

- **Des diplômes de base de 2ème cycle** (p.ex. licence, master) délivré par une Université ou une Haute Ecole belge, après au moins 4 années d'études, **dans le domaine média-communication** (p.ex. communication, information et communication, presse et information, journalistique, communication appliquée, communication multilingue, arts du spectacle et techniques de communication...).

- **Diplôme requis AVEC expérience :**

Vous êtes en possession d'un :

- Diplôme de master, de médecin et de vétérinaire obtenu au terme des études de 2e cycle, valorisables pour au moins 60 crédits, délivré par une université, y compris les écoles rattachées à ces universités ou les établissements y assimilés par la loi ou par décret une Haute Ecole, un établissement d'enseignement supérieur créé, subventionné ou agréé par l'Etat ou par l'une des Communautés, une Ecole supérieure des arts ou un jury institué par l'Etat ou l'une des Communautés ou tout grade académique de second cycle délivré en vertu de dispositions antérieures à celles applicables lors de l'entrée en vigueur du présent arrêté.
- Certificat délivré à ceux qui ont terminé les études de la section polytechnique ou de la section "Toutes Armes" de l'Ecole royale militaire et qui peuvent porter le titre d'ingénieur civil ou celui de licencié, avec la qualification déterminée par le Roi, en vertu de la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres de l'enseignement supérieur.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :**
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la

Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).

- vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :
En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous inscrire en ligne.

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès de la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

1.2. Expérience exigée à la date limite d'inscription

Si vous ne possédez pas un diplôme de master ou assimilé dans le domaine média-communication, vous devez avoir l'expérience ci-dessous pour être admis à la sélection.

Vous avez une expérience professionnelle pertinente de **minimum 1 année** dans le **domaine de la communication**, durant laquelle vous avez réalisé **au moins 1 des 3 tâches** suivantes :

1. Gestion et modération des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, TikTok)
2. Création de contenu digital pour les réseaux sociaux (vidéo, stories, visuels,...)
3. Elaboration et/ou coordination d'actions et de projets de communication digitale

1.3. Comment postuler valablement ?

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au **4 octobre 2022 inclus**.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'My talent'. Nous procédons au screening du diplôme que vous téléchargez lors de votre inscription.

Téléchargez votre diplôme en ligne au moment de l'inscription. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique 'Données de contact talent.brussels') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

2. Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1. Compétences comportementales

- Vous planifiez et gérez de manière active votre propre développement en fonction de vos possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique votre propre

fonctionnement et en vous enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances.

- Vous pensez de manière innovante en apportant des idées novatrices et créatrices.
- Vous définissez et suivez des objectifs de manière proactive, vous étayez des plans d'actions de manière minutieuse et y impliquez les bonnes ressources, dans les délais disponibles.
- Vous vous exprimez oralement de manière claire et compréhensible.

2.2. Compétences techniques

- Vous vous exprimez par écrit de manière claire et compréhensible.
- Vous avez une bonne maîtrise des réseaux sociaux : vous communiquez par écrit de manière correcte, adaptée et pertinente en fonction du réseau social utilisé (Facebook, Instagram, TikTok et LinkedIn).

2.3. Aptitudes de raisonnement

- Raisonnement verbal

Une bonne motivation est également importante pour le poste.

Elle a donc une valeur plus importante dans le score final (x2).

3. Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

3.1. Epreuve informatisée à distance

Cette épreuve sera organisée **si plus de 30 candidats répondent aux conditions de participation.**

L'aptitude de raisonnement suivante sera mesurée à l'aide d'un test informatisé :

- Raisonnement verbal :

Ce test mesure votre capacité d'évaluer un certain nombre d'affirmations sur la base des informations fournies dans un paragraphe ou dans un extrait de texte. Votre tâche est de déterminer si chaque énoncé est vrai, faux, ou si on ne peut pas le déterminer compte tenu des informations contenues dans le passage.

Pour réussir, vous devez obtenir **au moins la note C à ce test** sur l'échelle des notes suivante :

Score A (91 - 99) : très supérieur à la moyenne ou excellent

Score B (70 - 90) : supérieur à la moyenne ou bon

Score C (31 - 69) : moyen

Score D (10 - 30) : inférieur à la moyenne

Score E (1 - 9) : bien en dessous de la moyenne ou mauvais

Pour info:

- Une note comprise entre A et C indique un résultat (supérieur à la) moyen(ne), ce qui signifie que vous avez réussi l'épreuve. Une note D ou E indique un résultat inférieur à la moyenne, ce qui signifie que vous n'avez pas réussi l'épreuve.
- Les chiffres entre parenthèses indiquent les scores en percentiles plus spécifiques.

En fonction du nombre de candidats retenus, **seuls les 30 candidats les mieux classés** sont invités à l'épreuve suivante.

Veillez noter que plusieurs personnes peuvent avoir la même note en lettre. Toutefois, le classement est établi sur base des scores obtenus en percentile.

Attention : En cas d'égalité de points, ce nombre peut être augmenté à l'avantage du candidat.

Vous trouverez plus d'informations sur notre système de prise de décision [ici](#).

Cette épreuve se déroulera **entre le 21 octobre 2022 et le 25 octobre 2022** (sous réserve de modification). Cette épreuve se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques.

Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au plus tard deux jours avant le test** (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.2. Cas pratique écrit à distance

Les compétences suivantes seront mesurées à l'aide d'un cas pratique écrit organisé à distance :

- Vous vous exprimez par écrit de manière claire et compréhensible.
- Vous avez une bonne maîtrise des réseaux sociaux : vous communiquez par écrit de manière correcte, adaptée et pertinente en fonction du réseau social utilisé (Facebook, Instagram, TikTok et LinkedIn).

Pour réussir cette épreuve, vous devez obtenir **au moins 50 points sur 100**.

Etant donné le nombre de poste à pourvoir, **seuls les 8 premiers lauréats** participent à l'étape suivante.

En cas d'égalité de points, le nombre de lauréats peut être augmenté à l'avantage du candidat.

Cette épreuve se déroulera **entre le 3 novembre 2022 et le 4 novembre 2022** (sous réserve de modification). Cette épreuve se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques.

Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au plus tard trois jours avant le test** (voir "Coordonnées de talent.brussels"). **Attention**, talent.brussels sera fermé les 1^{er} et 2 novembre 2022. Veillez donc à envoyer votre demande **avant 16h le 31 octobre 2022**. Passé ce délai, votre demande ne sera pas prise en compte.

3.3. Préparation à l'entretien (en ligne)

L'entretien sera précédé **d'un questionnaire de personnalité (OPQ)**. Ce questionnaire se concentre principalement sur la façon dont vous abordez une tâche et moins sur votre capacité à l'accomplir. Les réponses au questionnaire de l'OPQ permettent d'établir un "profil". Ce profil donne un aperçu des réponses dans certains domaines tels que la capacité à résoudre des problèmes, les relations avec les autres, le style de prise de décision, etc. Comme il s'agit d'une préférence pour un certain "style de comportement", **il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses possibles**. Certains styles peuvent être plus adaptés que d'autres dans certaines situations. Vous serez amené à compléter ce questionnaire en ligne depuis votre domicile.

Ce test **ne sera pas noté** mais servira de base à l'entretien.

Attention! Votre participation **est obligatoire**. Si vous ne participez pas à cette étape, vous ne pourrez pas prendre part à l'entretien.

Ce test aura lieu **entre le 16 novembre et le 18 novembre** (sous réserve de modifications). Ce test se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail avec les détails pratiques.

Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au plus tard deux jours avant le test** (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.3 Entretien oral chez talent.brussels

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique « Evaluation des compétences ») répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent » seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir **au moins 50 points sur 100**.

L'**épreuve orale** se déroulera **entre le 21 novembre 2022 et le 7 décembre 2022** (sous réserve de modification).

Vous pourrez vous inscrire via votre profil de votre compte "My talent" uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente. Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire **jusqu'à 48h avant l'heure de début de l'épreuve**. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection. Vous pourrez vous inscrire **uniquement aux dates proposées** sur votre profil "My talent". Les demandes d'alternative envoyée via le lien « demande d'alternative » **ne** seront **pas** prises en compte.

Si vous souhaitez demander une alternative, veuillez contacter directement la personne de contact talent.brussels dès réception de l'invitation à vous inscrire à l'entretien. Veuillez également à justifier votre demande afin qu'elle puisse être analysée et qu'une réponse puisse vous être fournie rapidement. Cependant, veuillez noter qu'il ne sera pas toujours possible de répondre positivement aux demandes d'alternatives.

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques.
- Les citoyens revêtus d'une nationalité autre que belge et non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen sont admissibles, dans les services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et des personnes morales de droit public qui en dépendent, aux emplois civils qui ne comportent pas de participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou aux fonctions qui n'ont pas pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou des autres collectivités publiques.
- Si vous posez votre candidature dans une langue autre que celle de votre diplôme, vous devez avoir l'Article 7.
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi.
- jouir des droits civils et politiques.
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.4 Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à « **l'entretien** ». A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie « **motivation** ». Si une égalité persiste, le classement sera établi de **manière aléatoire**.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 8 lauréats au maximum, valable 6 mois, sera établie. Cette liste peut être prolongée 2 fois pour une période maximale d'un an. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par talent.brussels. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure

Vous pouvez envoyer une plainte à talent.brussels à l'adresse plaintes-klachten@talent.brussels.

4. Données de contact Talent.brussels

Laura Van Belle – assistante de sélection

E-mail : lvabelle@talent.brussels

Boulevard Emile Jacqmain 20

1000 Bruxelles

www.talent.brussels